Auch, le 09/11/2015

Le Comité Hygiène Sécurité Condition de travail (CHS CT) est compétent pour tout ce qui concerne les conditions de vie au travail des agents. Il est un instrument de prévention, d'amélioration des conditions de travail et préservation de la santé physique et mentale des personnels.

Il intervient sur les projets d'aménagement et de ré organisations matérielles ou structurelles des services. Par l'intermédiaire des registres hygiènes et sécurité et du DUERP, des lignes d'actions sont déterminées de manière collective.

Pour 2015, le CHS CT du Gers a défini comme prioritaires la sécurité et la mise aux normes des alarmes incendie et formation d'agents en matière de sécurité.

Ainsi, avec un budget d'environ 42 000€ :

- 50 % ont servi à la mise aux normes alarmes incendie sur tous les sites du département
- 20 % pour des actions de formations sécurité
- aménagements de postes de travail
- amélioration des conditions de travail (ergonomie, fauteuils, lumière, souris sans fil, pupitres, éclairage...)

Le détail est disponible sur le site Ulysse du Gers : les missions - pilotage et ressources - conditions de vie au travail - CHSCT

Le CHS-CT n'a pas pour vocation à répondre à toutes les sollicitations surtout lorsqu'il s'agit de dépenses somptuaires (art 39-4 du C.G.I.) : achat de gravier à but décoratif ,.....

Par contre, le CHS a financé l'éclairage extérieur du parking au CFP d'Auch contrairement à certains écrits.
Le CHS-CT du 30/04/2015 a proposé le co-financement de la réfection de l'alarme incendie du bâtiment A du CFP d'Auch Leconte de Lisle pour un montant de près de 15 000€ à l'origine.

En séance, le président a acté la proposition de co-financement à hauteur de 8 000€.

Par mail du 25/06/2015, la direction nous informe qu'elle ne pourra participer au co-financement pour des raisons budgétaires. **Le CHS-CT a donc pris la totalité de la dépense à sa charge soit presque 20 000€.**

Quelle ne fut donc pas notre surprise quelques semaines plus tard de constater l'installation d'un rideau électrique dans le hall du bâtiment B du CFP d'Auch Leconte de Lisle pour un montant de 6 000€ dont l'utilité reste à démontrer !!!

Deux poids deux mesures : tout dépend qui demande.
Quand un des cadres supérieurs veut, la direction peut !!.

QUAND LA SECURITE DES AGENTS EST EN JEU, NOTRE DIRECTION N'Y ATTACHE AUCUNE IMPORTANCE.

La mise à jour du DUERP est en cours dans les services. Nous vous invitons TOUS à y participer et à vous y exprimer.

Membres titulaires

FO-DGFIP	CGT-Finances	Solidaires Finances Publiques
Christine LAMARSAUDE Fabienne LANOUGADERE	Myrielle BERASTEGUI	Martine GOUZENNE Bruno LAROCHE

Membres suppléants

Corine NEAU-CONSUL Stéphane MARTIN	Maryse PILLET	Hélène PEREZ Sylvie LEBEAU